Décision 08-D-16 du 03 juillet 2008

relative à une demande de mesures conservatoires présentée par la société Cybervitrine à l'encontre de pratiques mises en œuvre par la société Photomaton

Posted on: 07 juillet 2008 | Secteur(s) :

GRANDE CONSOMMATION

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Cybervitrine
Dispositif(s)	Poursuite de l'instruction au fond Rejet des mesures conservatoires
Entreprise(s) concernée(s)	Photomaton

Lire

le texte intégral de la décision

211.08 Ko